

|  |  |
| --- | --- |
| Service de PresseRennes, Ville et MétropoleTél. 02 23 62 22 34[@Rennes\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse?lang=fr) | Vendredi 23 juin 2017 |
| Utilisation d'une bouche à incendie Communiqué de Yannick Nadesan et d'Emmanuelle Rousset  |
| Lors de l'épisode caniculaire du début de semaine, une bouche à incendie a été utilisée dans le quartier de Maurepas. Cet acte s'inscrit dans une tendance nationale, puisqu'à l'échelle de la France, plus d'un millier de bouches à incendie ont été ouvertes. La ville de Rennes et la Collectivité Eau du Bassin Rennais tiennent à rappeler que cette pratique est punie par la loi. En effet, l'ouverture des bouches à incendie entraîne un important gaspillage d'eau et crée d'importants risques en matière de sécurité incendie et de circulation. La ville de Rennes en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun. En lien avec les habitants, des solutions alternatives opérationnelles peuvent être trouvées pour apporter de la fraicheur. Des concertations vont être lancées dans ce sens. **Yannick Nadesan**Président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais**Emmanuelle Rousset**Adjointe déléguée aux quartiers La Bellangerais – Maurepas – Jeanne d'Arc – Longs-Champs – Beaulieu |
|  |
|  |

 